

# Appel à candidature Erasmus + Mobilité enseignants/personnels 2024/2025

# I/ Objet de l'appel à candidature

Le programme Erasmus + offre la possibilité pour le personnel de l'Université d'Avignon d'effectuer un échange avec nos universités partenaires. Cette action a pour objectif de permettre à tous les professionnels de dispenser des cours ou des formations à l'étranger dans le cadre de leur démarche de développement professionnel en vue de :

- partager leur expertise
- de découvrir de nouveaux cadres d'enseignement
- d'acquérir de nouvelles compétences innovantes en matière de pédagogie
- de procéder à des échanges de bonne pratiques et de renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieurs

Le présent appel à candidature concerne :

les mobilités d'enseignement : STA

les mobilités de personnel : STT.

Le programme ERASMUS + cette année nous offre la possibilité de financer seulement trois mobilités d'enseignement et 3 mobilités de personnels pour cette année universitaire.

## II/ Durée et prise en charge financière

La durée d'une mobilité est fixée à 5 jours (voyage compris) par Avignon Université.

Le programme Erasmus + finance à hauteur de :

- 150 € / jour pour une mobilité des pays du groupe 1 (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Pays Bas , Norvège, Suède)
- 133 € / jour pour une mobilité des pays du groupe 2 ( Chypre, Espagne, Estonie, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Rep Tchèque)
- 116 € / jour pour une mobilité des pays du groupe 3 (Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie)

En complément, une contribution aux frais de voyage est assurée sous forme forfaitaire en fonction du nombre de kilomètres. Le forfait sera majoré en cas d'utilisation de transport éco-responsable (bus, train, covoiturage.

Barème applicable aux frais de transport :

#### **CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE**

Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
10 à 99 km : 28 €	10 à 99 km : 56 €
100 à 499 km : 211 €	100 à 499 km : 285 €
500 à 1999 km : 309 €	500 à 1999 km : 417 €
2000 à 2999 km : 395 €	2000 à 2999 km : 535 €
3000 à 3999 km : 580 €	3000 à 3999 km : 785 €
4000 à 7999 km : 1 188 €	4000 à 7999 km : 1 188 €
plus de 8000 km : 1 735 €	plus de 8000 km : 1 735 €

## III/ Éligibilité des dossiers

#### Pour être éligible à la mobilités enseignement, la candidature devra :

- être réalisé par un enseignant d'Avignon Université
- se réaliser dans une université déjà partenaire située en Europe https://avignonu.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1764/ (sélectionner seulement erasmus+ études)
- assurer un total minimum de 8 h de cours dans l'université accueillante

#### Pour les mobilités de personnel, la candidature devra :

- être réalisé par un membre du personnel soit toutes personnes disposant d'un contrat de travail annuel au sein d'Avignon Université
- se réaliser dans une université déjà partenaire https://avignonu.adv-pub.moveonfr.com/home-page-1764/ (sélectionner seulement erasmus+ études)

Ne sont pas éligibles les mobilités visant à la prospection de nouveaux partenaires ou des visites de stages.

## IV/ Pièces à fournir

#### Les pièces à fournir pour cet appel à candidature se composent pour les mobilités enseignantes :

- du programme de cours qui sera dispensé dans l'université d'accueil
- d'une fiche pédagogique présentant les objectifs de la mobilité, les résultats attendus et les bénéfices pour Avignon Université
- tout autre élément permettant d'appuyer la candidature.

A son retour le personnel enseignant devra transmettre un rapport de mobilité au plus tard 30 jours après son retour de mobilité.

#### Les pièces à fournir pour cet appel à candidature se composent pour les mobilités des personnels :

- d'une attestation de l'université d'accueil validant la mobilité et précisant le service accueillant du personnel
- d'une annexe de formation présentant les objectifs de la mobilité, les résultats attendus et les bénéfices pour Avignon Université
- tout autre élément permettant d'appuyer la candidature.

A son retour, le personnel devra transmettre un rapport de mobilité au plus tard 30 jours après son retour de mobilité.

### IV/ Calendrier de sélection

Les dossiers doivent être remis sous format électronique à l'adresse mobilite@univ-avignon.fr. Un accusé de réception vous sera transmis, validant de la réception de votre dossier.

La date limite de remise des dossiers de candidature est fixée au 29 novembre 2024.

La commission de sélection vous communiquera les sélections avant la fermeture de Noël.

Pour toutes questions ou informations complémentaires, vous pouvez contacter le service des relations internationales à l'adresse <u>sri@univ-avignon.fr</u>